14 mars 2021 23:05

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**  
*ben*

**Adresse de messagerie:**

**Sujet:**  
*restauration de la continuité "écologique" du moulin de Wail*

**Message:**  
*Monsieur le commissaire enquêteur,  
j'ai plusieurs observations concernant la restauration de la continuité dite "écologique" au droit du moulin de Wail.  
D'abord Il n'y a aucune étude de faite qui montre que le moulin de Wail est un barrage aux migrateurs (saumon, fario, anguille...), car jamais de saumon ni truite de mer de vu à Wail.  
La présente enquête ne nous répertorie pas non plus les barrages en aval de Wail qui bloque l'arrivée des poissons jusqu'à Wail, je pense entre autre à celui du moulin de Saint-Georges qui n'assure déjà pas la continuité écologique par sa hauteur.  
Deuxièmement, sur le moulin de Wail, le seuil de 1.52m (le 17/04/2013) pour être précis est mentionné, mais en aucun cas il est dit qu'en sortie du bief, celui ci présente une hauteur de chute d'environ 30 cm ( le 14/03/2021). Cette continuité par le bief doit être approfondit sérieusement, peu de travaux sont nécessaire pour compenser cette faible différence de dénivelé (réalisation par enrochement d'une passage a poisson par exemple).  
Quand on sait qu'un saumon peut remonter des chutes d'eau de 2 à 3 m, et que l'anguille peut esquiver un barrage en se faufilant dans l'herbe puis retrouver la rivière.  
Ensuite, il est mentionné qu'en amont du projet, une baisse du niveau d'eau estimée de 20cm serait à prévoir, j'attire votre attention sur le fait qu'une baisse du niveau estivale est déjà constaté, si 20 cm de baisse se rajoute, cela deviendrai vraiment catastrophique pour la faune et flore existante (réchauffement de l'eau, baisse d'oxygène, mortalité des poissons…).  
Enfin, il n'est pas noté qu'une ferme piscicole se situe à 100 m du projet, en amont du Valentin, la question que je me pose est de savoir comment les poissons vont choisir entre : emprunter la Canche ou se diriger vers une source de nourriture (résidu d'aliment en suspension dans l'eau) puis remonter la Valentin jusqu'à la pisciculture?  
Monsieur le commissaire enquêteur, il est vraiment dommage de détruire une partie de cette rivière du Valentin pour l'artificialiser alors que l'on sait que quelques petits travaux peuvent être réalisé, moins coûteux sur le bief ou sur la fosse et bien moins dérangement pour l'environnement et la faune , ( il est noté dans l'étude que les espèces protégés cités n’ont cependant pas été observées au droit du projet, bien au contraire, le projet longe le GR 121 sur la D98, et l'on peut observer en vous promenant de nombreux oiseaux protégés et leurs nids, il y aura 200m de ripisylve arraché). Je vous fournis les photographies des oiseaux si besoins.  
Je vous ai relevé quelques points d'incohérence dans ce projet parmi d'autre, mais amoureux de la nature il me tient à cœur de la défendre au mieux pour les générations futures.  
J'espère que vous tiendrez compte de mon avis.  
cordialement*